



Règlement Tir de l'Etendard

1. Organisation

La FSVT organise chaque année un Tir de l'Etendard.

2. Dates

Selon calendrier FSVT.

3. Qui

Toutes les sociétés affiliées à la FSVT peuvent participer au tir « Etendard » avec les tireurs licenciés fusil 50m.

4. Participants

Tous les membres licenciés fusil 50m, affiliés à une société de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, peuvent participer.

5. Programme de tir

Le programme de tir se compose d'un programme couché et à genou

Programme A : uniquement couché

Cible	Cible officielle FST A10 ou cibles électroniques
Nombre de coups	20 coups, coup par coup

Programme B: uniquement à genoux

Cible	Cible officielle FST A10 ou cibles électroniques
Nombre de coups	20 coups, coup par coup

La **carte de tireur sportif** n'est remise que pour les deux résultats qui se trouvent au maximum 2 points sous la limite de distinction. 8 cartes de tireur sportif donnent droit à la médaille valaisanne (Bronze, argent, or.)

6. Résultat de société

Un classement par société sera établi pour le programme A. Toutes les sociétés se mesure dans les mêmes classes de performance. 70% des membres licenciés de la société (la date déterminante selon DE **SVWS** F-50m), mais 6 membres au minimum, comptent comme résultats obligatoires. Les fractions sont arrondies comme suit : en-dessous 0.5 vers le bas, dès 0.5 vers le haut. Le résultat de la société est obtenu du résultat des points, en plus de 3 % des résultats non obligatoires (deux chiffres après la virgule, sans arrondir) divisé par le nombre des résultats obligatoires.

7. Finances & Distinctions

Se référer aux dispositions financières et particulières pour fusil 50m.



8. Matériel et décompte

Le chef de ressort expédiera le matériel (liste des participants et autocollants) aux sociétés organisatrices. Les sociétés sans cibles électroniques doivent retourner les cibles avec le retour des résultats sur la liste des participants au chef de ressort. (L'autocollant doit être collé sur la première cible au revers, au centre. Les cibles doivent être numérotées consécutivement). Les sociétés avec cibles électroniques ne reçoivent pas de feuilles de stand mais seulement des autocollants. Les doubles des autocollants doivent être joints au retour. (Les autocollants doivent être placés de sorte qu'au moins les 3 premiers coups soit imprimés sur l'autocollant). Les autocollants non utilisés doivent aussi être retournés. Les autocollants manquants seront facturés. Le retour au chef de ressort FSVT doit être effectué une semaine après le dernier jour de tir.

Les cartes couronnes et cartes de tireurs sportifs seront envoyées aux responsables des sociétés à la fin de la saison de tir.

Le règlement en allemand fait foi.

Ce règlement a été validé par le comité FSVT le 8 mars 2022

Chef Fusil 50m
Ivo Abgottspon